

## Comment bien dialoguer autour de la méthanisation ?



### LES RÔLES CLÉS DE LA COLLECTIVITÉ DANS LA CRÉATION D'UN PROJET DE MÉTHANISATION

Les élus locaux et les acteurs du territoire peuvent intervenir dans plusieurs étapes du processus de création d'un projet de méthanisation :

- La formulation de l'idée du projet,
- Le choix du site d'implantation,
- L'étude de faisabilité du projet,
- L'aide à la communication sur le projet.

Pour ce dernier point, la collectivité peut utiliser différents canaux de communication pour informer les citoyens de la mise en œuvre d'un projet de méthanisation territorial. A titre d'exemple, des réunions publiques peuvent être organisées et des articles de presse peuvent être écrits pour informer le grand public. Il est préférable que ce type de communication soit réalisé avant le dépôt des dossiers administratifs. Les points clés de la communication territoriale sont :

- De répondre aux besoins du territoire,
- D'expliquer les avantages d'un projet de méthanisation sur le territoire,
- De créer un climat de confiance autour du projet,
- De renforcer l'ancrage territorial du projet,
- D'amener à la co-construction d'un projet partagé.



### INTÉGRER UN PROJET DE MÉTHANISATION EN FAVORISANT LA CONCERTATION

#### Qu'est-ce que la concertation ?

C'est une « pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées » (Larousse). Un projet de méthanisation implique plusieurs acteurs. Une clé de réussite du projet est de bien cerner les acteurs du territoire concernés par celui-ci et de mettre en place des actions pour établir la concertation. Le dialogue est un pré-requis pour l'acceptabilité du projet. Les citoyens, en tant qu'acteurs du territoire, peuvent contribuer comme porteurs d'idées, financeurs, fournisseurs de déchets et utilisateurs de l'énergie produite. Les élus et les associations peuvent aider à choisir le site d'implantation du projet et favoriser la discussion autour de celui-ci.

En conclusion, **un projet de méthanisation nécessite d'être co-construit avec les acteurs du territoire**, au travers de tables rondes entre les porteurs de projet et les citoyens pour répondre à leurs questions et intégrer leurs idées dans le projet. Ce type d'évènement permet également d'introduire un financement participatif.

Pour aller plus loin, vous trouverez des outils pour animer la concertation avec les acteurs du territoire sur le site <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/produire-innover/energies/>



### LE FINANCEMENT PARTICIPATIF : UN OUTIL DE COMMUNICATION ET DE FINANCEMENT AU SERVICE DE LA MÉTHANISATION

Le financement participatif (ou "crowdfunding") est un mode de financement permettant au grand public de **soutenir financièrement et collectivement des projets en voie de développement**. Il est aussi un vecteur de communication d'un projet de méthanisation auprès du grand public qui favorise l'intégration du projet dans le paysage social et économique. Le principe est de présenter les projets qui recherchent des financements sur une plateforme publique (accessible aux particuliers, investisseurs, etc). Sur la plateforme, les volontaires peuvent choisir le projet qu'ils souhaitent financer, ainsi que les modalités de la contribution qu'ils souhaitent apporter.

De nombreux sites internet proposent du financement participatif. Les collectivités et les citoyens peuvent participer au financement de plusieurs façons : le don avec contrepartie, le prêt rémunéré voire l'investissement en capital, et entrer au capital de la société projet. Les projets figurant sur la plateforme sont sélectionnés par une analyse financière garantissant leur viabilité.

Toutefois, le recours au financement participatif n'est pas systématique sur les projets de méthanisation, il aide souvent à rassurer les autres investisseurs.



## LES AVANTAGES DU FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA MÉTHANISATION

Le financement participatif permet de :

- **Fédérer une communauté** de personnes autour du projet, se faire connaître du grand public,
- **Nouer un dialogue** avec les acteurs du territoire et favoriser l'intégration du projet en impliquant les citoyens,
- **Etre impliqué** dans le développement du projet,
- **Montrer un engagement pour l'environnement** via la production d'énergie verte et véhiculer l'image d'une exploitation innovante et humaine,
- **Concrétiser des projets** voulus par les citoyens,
- **Rendre la collectivité actrice du développement** du tissu économique du territoire en aidant à la création d'un réseau d'énergie verte,
- **Obtenir une aide au financement**, parfois exigée par les banques pour accorder un prêt.



## Témoignages

Le site de méthanisation CERES Germigny SAS, situé dans l'Yonne, a fait appel à MIIMOSA pour répondre aux exigences de son banquier (20 à 30 % d'apport en fonds propres demandés au moment de la création du projet). « L'objectif en faisant appel à MIIMOSA était de collecter 155 000 € et de permettre à tous les investisseurs qui le souhaitent de participer au projet. Cela a permis à la mairie notamment d'investir 10 000 € dans le projet », explique le président de la SAS. « De plus, passer par MIIMOSA présentait un intérêt en matière de service juridique. Ils nous guident dans les démarches légales liées à une émission obligataire et il n'y a pas besoin de faire appel à un avocat spécialisé ».

« Pour le financement de projets de méthanisation, il existe plusieurs plateformes telle que MIIMOSA, LENDOSPHERE et ENERFIP. Toutefois, seule MIIMOSA est spécialisée dans l'agriculture, et ses

salariés sont souvent issus du monde agricole » (NB : les autres plateformes sont spécialisées dans les énergies renouvelables), répond le président de la SAS à la question du choix de cette plateforme plutôt qu'une autre : « La plateforme centralise les données et gère ensuite les redistributions des contreparties financières aux investisseurs ».

Enfin, le porteur de projet observe qu'il est toujours préférable d'avoir une communication transparente en amont et tout le long du projet : « Il faut savoir répondre aux questions et aux inquiétudes des gens [...], ils ne savent pas ce que vous faites et des explications sont nécessaires ».

*CERES Germigny SAS dans Yonne, en région Bourgogne-Franche-Comté*



Energie partagée a souhaité soutenir la démarche citoyenne, l'intérêt territorial, la dynamique locale de Métha Blois Nord en proposant un financement éthique et citoyen.

Energie Partagée permet aux citoyens d'être représentés à la gouvernance du méthaniseur sur toute la durée de vie du projet. Ainsi, Energie Partagée - et les 6000 citoyens qui ont investi dans l'outil de financement - sont partenaires des agriculteurs du début du projet jusqu'à son démantèlement. L'entrée des collectivités au capital est également favorisée, ce qui permet

de créer un projet soutenu par le territoire qui participe aux décisions. Ainsi, les associés au capital sont : les agriculteurs, Energie Partagée (qui sert d'intermédiaire avec les citoyens), les collectivités et d'autres partenaires (chaque méthaniseur et chaque territoire est différent). Les décisions sont prises ensemble, dans les bons moments, comme dans les coups durs.

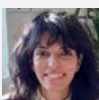
*Raphael MERCEY, animateur en Région Centre-Val de Loire de Energie Partagée Association*



## Vos interlocuteurs

### CHER

Andreina LAERA  
02 48 23 04 42  
06 30 25 69 07  
andreina.laera@cher.chambagri.fr



### INDRE

Claire PERROT  
02 54 61 61 88  
06 21 39 28 63  
claire.perrot@indre.chambagri.fr



### LOIR-ET-CHER

Christophe BEAUJOUAN  
02 54 55 74 74  
06 27 28 07 13  
christophe.beaujouan@loir-et-cher.chambagri.fr



### LOIRET

Anne GAUTHIER-POULET  
02 38 98 80 41  
06 77 94 57 12  
anne.gauthier-poulet@loiret.chambagri.fr



### EURE-ET-LOIR

Alexandra JOFFRIN  
02 37 24 46 26  
06 43 44 35 13  
a.joffrin@eure-et-loir.chambagri.fr



### INDRE-ET-LOIRE

Leah SARGNON  
02 47 48 37 25  
07 76 84 02 52  
leah.sargnon@cda37.fr



Romain NANDILLON  
02 54 55 74 55  
07 62 01 02 13  
romain.nandillon@loir-et-cher.chambagri.fr

